

programmes de travaux relatifs au logement et à l'urbanisme dans les villes et les campagnes, ainsi qu'au relèvement des désavantages du point de vue physique et au bien-être des familles et des jeunes. D'autres commissions se livrent à des travaux utiles dans certains domaines comme l'impôt, la statistique et les stupéfiants. Un comité spécial a rédigé une convention internationale relative aux réfugiés et aux apatrides. Un groupe de travailleurs sociaux a effectué un relevé des besoins constants de l'enfance; son rapport sera transmis au Conseil afin de déterminer quelles mesures peut adopter utilement l'ONU en vue d'améliorer le sort des enfants moins fortunés du monde.

Outre une multitude d'autres entreprises, le Conseil économique et social remplit également le rôle d'organisme coordonnateur de toutes les institutions spécialisées de l'ONU et fournit les moyens d'échange de renseignements entre les organismes internationaux ne relevant pas des gouvernements et l'ONU.

(Texte)

La majeure partie de la 10e session du Conseil économique et social a été vouée à l'étude des questions économiques. A cause de l'intime relation unissant les divers sujets de cette catégorie, chaque question n'était, en somme, qu'un point dans une discussion de portée générale marquée par un sens de responsabilité remarquable et par un esprit de collaboration significatifs. Cette discussion générale a jeté une nouvelle lumière sur la pressante nécessité d'une solution internationale aux problèmes économiques urgents de l'heure. Jamais, me semble-t-il, l'interdépendance des diverses régions économiques de l'univers et de leurs problèmes particuliers ne devint plus évidente, au point qu'il n'est plus possible d'établir, entre ces problèmes ou entre ces régions, un ordre de priorité.

Le Conseil économique et social a entrepris de découvrir, dans le plus court espace de temps, une solution à certains problèmes dont l'angle international, avouons-le, fut longtemps négligé. Aussi, est-il impossible de mesurer, à la fin de chaque session du Conseil, l'étendue du progrès accompli.

Reste cependant un fait indéniable, de nature à imprégner de courage les cœurs sceptiques. Sur le plan économique du moins, malgré les réticences, les ruses et les entraves des représentants de la Russie soviétique, la collaboration internationale s'est avérée possible et a produit des résultats positifs.

A la clôture de la 10e session du Conseil, le président, l'honorable M. Hernan Santa Cruz, a prononcé une remarquable allocution, dont vous me permettrez d'extraire le passage suivant:

[M. Eudes.]

Les délégations présentes au Conseil ont démontré que lorsque l'intransigeance idéologique est mise de côté, il existe une base à l'entente et à la collaboration en dépit de ces différences qui divisent les nations et qui résultent du degré que chacune a atteint dans son développement économique, politique et social. Ces délégations ont magnifiquement saisi l'opportunité de démontrer à l'opinion publique mondiale que la collaboration et le travail constructifs sur le plan international sont possibles.

Je terminerai, monsieur l'Orateur, en disant quelques mots sur la délégation canadienne.

La Chambre ne s'attend certes pas à ce que je mette en doute la valeur et l'efficacité de la contribution apportée au travail du Conseil par la délégation que j'avais la responsabilité de diriger. Je suis heureux d'affirmer que notre délégation a joué au sein du Conseil un rôle utile et actif, qui lui a valu une réputation avantageuse. Je désire, avec votre permission, monsieur le président, rendre hommage au dévouement et à la science des fonctionnaires qui faisaient partie de cette délégation.

Qu'on me permette de nommer M. Sidney Pierce, sous-ministre associé au ministère du Commerce, le docteur George Davidson, sous-ministre au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Sidney Pollock, du ministère des Finances, M. John Holmes, M. Bruce Keith, M. George Grande, M. Jean Côté, des Affaires extérieures et le major Pierce-Goulding, du ministère de la Défense nationale.

Ils ont constitué une équipe parfaite qui s'est appliquée sans relâche à son devoir et a maintenu l'excellente renommée du Canada aux Nations Unies.

En effet, malgré certains facteurs adverses, comme notre faible population disséminée sur un immense territoire, la dualité des races, notre régime fédératif d'un gouvernement central et de dix gouvernements provinciaux tous souverains dans la limite de leurs attributions et l'attrait irrésistible qu'exerce sur lui notre puissant voisin, notre pays a conquis une place importante dans le monde.

Nous devons cette enviable réputation, entre autres causes, à la sage politique de notre premier ministre (M. St-Laurent) et de son prédécesseur, qui ont tiré parti de certains caractères qui nous sont particuliers, comme notre double culture (anglaise et française), nos deux langues officielles, nos riches ressources naturelles, notre allégeance au Commonwealth et notre bon voisinage avec les États-Unis.

J'ai été très heureux de constater que le gouvernement canadien et particulièrement le premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson), jouissent,